

# 2019 | Rapport Caractérisé Groupama AM

**Actifs (2019) :** 105.27 Md€

**Catégorie :** Société de Gestion

**Sources:** Rapport Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2020)





# Sommaire

<b>Pilier I   Gouvernance et Stratégie Climatiques</b>	<b>1</b>
Gouvernance des enjeux climatiques	1
Stratégie climat	1
Intégration des risques liés au climat	2
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	3
<b>Pilier II   Incidences sur les investissements</b>	<b>5</b>
Liste des incidences & des indicateurs	5
Identification et description des Risques & des Opportunités	5
<b>Pilier III   Incidences des investissements</b>	<b>6</b>
Liste des incidences considérées & des indicateurs	6
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	6
Plan de Contribution à la Transition	7
<b>Pilier IV   Transparence &amp; Communication</b>	<b>8</b>
Consolidation des informations	8
Stratégie de communication sur le climat	8



# Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

*Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement*

## Gouvernance des enjeux climatiques

### Implications collaboratives liées au Climat

#### *Adhésions à des Initiatives climatiques :*

- Signataire des Principes for Responsible Investment (PRI, qui identifient le climat comme la plus importante des priorités ESG),
- Signataire de "l'Alliance pour une relance verte" de la Commission Européenne pour appeler "les gouvernements et les acteurs économiques à accélérer la transition écologique en la plaçant au cœur de la relance post-crise." (Rapport Article 173, 2020, p. 5)
- Préside la Commission Finance Durable de l'AFG, participe au comité du Label Greenfin
- Membre de l'Eurosif ("l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen.")
- Membre de Finance for Tomorrow

## Stratégie climat

### Politiques d'Appui

#### *Description des Politiques d'appui :*

- Politique d'exclusion du secteur charbon : "L'objectif de cette politique est de diminuer notre exposition dans nos investissements aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon. Sont exclues toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité repose à 30% sur le charbon. Ce seuil est amené à progressivement diminuer afin que notre politique charbon soit compatible avec un scénario 2°. Ainsi, il sera abaissé à 20% en 2020." (ibid, p. 33)

L'entité précise : "Si les conclusions sont en phase avec les travaux d'Urgewald et la stratégie de sortie du charbon de l'entreprise n'est pas définie, la valeur est exclue de nos expositions. Si les conclusions sont en phase sur les seuils affichés et la stratégie de sortie du charbon existe mais les objectifs sont encore trop éloignés pour respecter un scénario 2°, alors la valeur est exclue de nos portefeuilles actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance. La liste est revue une fois par an." (ibid, p. 34)

*Explication des Choix* : "Nous nous engageons en faveur de l'objectif visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre." (ibid, p. 33)

"La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la « Global Coal Exit List » des entreprises les plus exposées. L'équipe de Recherche interne Groupama AM retraite les résultats fournis par Urgewald, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes. De ce fait, Groupama AM peut être amenée à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la « Global Coal Exit List »." (ibid, p. 33)



**Périmètre concerné :** "La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction contraire du client." (ibid, p. 34)

### Objectifs Fixés

**Objectifs :** "Nous nous engageons en faveur de l'objectif visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels." (ibid, p. 33)

### Prise en Compte des Incidences des Enjeux climatiques

#### Changements stratégiques mentionnés :

- Mise en place d'une politique globale d'exclusion en 2019, appliquée à l'ensemble des fonds
- Mise en place de deux nouvelles offres dont : "une approche d'impact s'appuyant sur un fonds obligataire centré sur les Green Bonds (obligations vertes) permettant le financement d'infrastructures à fort bénéfice environnemental." (ibid, p. 22)

## Intégration des risques liés au climat

### A la Stratégie d'Investissement

**Processus de Sélection des Émetteurs :** L'entité précise que l'intégration de l'ESG à la sélection est systématique et part d'une analyse qualitative : "Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une analyse top-down et bottom-up. Nous partons d'une analyse macro-économique, c'est-à-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur. Cela nous permet d'évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles données dans le cadre de sa stratégie mise en place." (ibid, p. 9)

Cette analyse qui inclut les enjeux climatiques permet ensuite de se pencher sur les impacts financiers : "L'étude de ces critères ESG aboutit à une appréciation ESG sur trois crans (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective. L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre comment l'analyse de ces éléments extra-financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur." (ibid, p. 9)

L'entité précise : "Au 31 décembre 2019, nos encours ESG, toutes approches confondues, représentent 72% des actifs sous gestion par rapport à 32% fin 2018." (ibid, p. 21)

**Critère Climat dans le Processus de Sélection des Émetteurs :** L'entité précise que : "Les critères environnementaux analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières" (ibid, p. 10)

L'entité indique dans un schéma, au pilier "Environnement" :

**Management stratégique du E :** Identification des enjeux clés : risques de transition, physiques, réglementaires; Critères de rémunération, gouvernance; Evolution du business model; Part verte, NEC;  
**Évoluer son business model :** R&D, part des dépenses d'investissement;  
**Climat :** Empreinte carbone; Prix du carbone; Scénario 2°



Gestion des ressources et externalités : Efficience de l'outil de production, émissions, pollutions, déchets..." (ibid, p. 11)

## Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

### Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

*Sujets Climat identifiés dans la Démarche* : La transition écologique est l'un des trois sujets clés identifiés pour le dialogue actionnarial individuel (ibid, p. 29).

*Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat* : L'entité indique : "Groupama AM s'est associé en 2019 à six nouvelles initiatives d'actions collaboratives, dont « Climate Action 100+ », coalition internationale d'investisseurs engagés dans le dialogue avec les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre pour répondre à l'enjeu climatique [...]" (ibid, p. 30)

L'entité produit une liste des démarches d'engagement collaboratif, on y retrouve notamment (ibid, p. 31) :

"- Global Investor Statement to Governments on Climate Change : Appel aux gouvernements afin d'atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris; Accélérer les investissements dans le secteur privé en faveur de la transition bas carbone; Participer à l'amélioration du reporting financier relatif au climat

- Climate Action 100+ : Émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre) (+ de 100 sociétés ciblées) : incitation à prendre des mesures concrètes afin de s'aligner avec les objectifs des Accords de Paris ; Investisseurs : s'assurer que les sociétés investies dans les portefeuilles agissent dans ce sens

- SEC Petition : Lettre demandant à la SEC (Securities & Exchange Commission, Etats-Unis) de renoncer à l'application de nouvelles règles limitant le droit des actionnaires sur les dépôts des résolutions externes, et notamment résolutions liées à l'ESG

- Investor expectations on Climate change for Airlines and Aerospace companies : Déclaration des investisseurs, énonçant leurs attentes relatives au management des risques et opportunités liés au changement climatique, par les sociétés des deux secteurs visés"



## Pilier II | Incidences sur les investissements

*Analyse des risques & des opportunités climatiques*

### Liste des incidences & des indicateurs

*L'entité présente ses indicateurs environnementaux. Elle ne détaille pas leur utilisation. Voir explications des indicateurs en PIII*

### Identification et description des Risques & des Opportunités

#### Définition des Risques & des Opportunités

*Référence à un Cadre existant* : L'entité se réfère aux recommandations de la TCFD

*Définition des Risques & Opportunités identifiés* :

"Risques physiques" : risques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques.

"Risques de transition" : risques résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone." (ibid, p. 12)



## Pilier III | Incidences des investissements

*Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement*

### Liste des incidences considérées & des indicateurs

#### Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition

*L'entité présente ses indicateurs environnementaux. Elle ne détaille pas leur utilisation. Voir explications des indicateurs ci-dessous*

Part "Verte" : "Pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la taxonomie européenne." (ibid, P. 13) | Care & Consult (L'entité utilise également la Net Environmental Contribution)

Alignement : "Afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d' « Alignement de la stratégie d'une entreprise avec un scénario 2°C », qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à tel scénario." (ibid, p. 14) | Care & Consult

Émissions de GES : "Prise en compte des émissions du scope 1, 2 et une partie du scope 3 (Fournisseurs de premier rang), normalisées par million d'euros de chiffre d'affaires." (ibid, p. 14) Trucost

#### Financement(s) Direct(s) de la Transition

*Liste des Actifs considérés/cités comme dédiés au Financement Direct :*

Catégories	Détails	Montants
Obligations vertes	"Finançant des projets à haute valeur ajoutée environnementale." (ibid, p. 25)	711 millions €
Total	711 millions € soit 0.7% des actifs	

## Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

#### Proposition d'Amélioration

*Limites de la Démarche* : "Après avoir mené une étude sur huit fournisseurs de données environnementales en 2019, le manque de transparence, la complexité des approches et les difficultés d'appréhender la qualité des données sont les principales conclusions que nous en tirons." (ibid, p. 14)

*Propositions d'Amélioration* : "A l'issue de cette étude, nous avons sélectionné un unique fournisseur pour l'ensemble de nos indicateurs environnementaux afin d'améliorer la cohérence entre eux et l'homogénéisation des méthodes. Par conséquent, à partir de 2020, I-Care & Consult nous fournira également les données d'empreinte carbone (couvrant le scope 1, 2 et 3 amont), en plus des indicateurs préalablement fournis." (ibid, p. 14)

*Délais Fixés* : Prochaine exercice



## Plan de Contribution à la Transition

### Actions Climat

*Méthodes de Sélection des Obligations Vertes* : "G Fund Global Green Bond est un fonds d'obligations privées vertes (green bonds). La construction du portefeuille repose à la fois sur l'analyse des caractéristiques de l'émission et de l'émetteur. La qualité environnementale des projets et leur transparence est fondamentale dans la sélection des titres amenés à intégrer le portefeuille. Le processus de labellisation Greenfin a été mis en oeuvre fin 2019 et le label obtenu début 2020." (ibid, p. 24)

L'entité précise (ibid, p. 26) : "Notre méthodologie interne s'articule autour de 4 piliers :

Caractéristiques de l'émission : alignement du framework avec les Green Bonds Principles, traçabilité et gestion des fonds, processus de sélection et d'évaluation des projets.

Caractéristiques de l'émetteur : analyse qualitative de la performance ESG de l'émetteur (stratégie, objectifs, politique RSE, analyse des controverses).

Qualité environnementale des projets : appréciation du bénéfice environnemental des projets. Les projets doivent être liés notamment aux énergies alternatives, aux bâtiments verts, à l'efficacité énergétique, à l'économie circulaire, aux transports durables, à l'agriculture et forêts ou à l'adaptation. Par ailleurs, nous nous assurons que les projets financés par les obligations vertes relèvent strictement de la nomenclature définie dans le référentiel du label Greenfin mais également que les obligations vertes ne financent pas des activités exclues selon le label. Sur l'ensemble des émissions analysées (soit 172 émissions à fin 2019), 17,4% n'ont pas été validées par notre Recherche.

Transparence : existence et publication d'une « second-opinion », reportings (allocation et impact), audit sur l'allocation des fonds."





# Pilier IV | Transparence & Communication

*Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients*

## Consolidation des informations

### Rapport Climat dédié

*Forme du Rapport Climat* : L'entité produit un rapport Article 173 dédié

*Rapports individuels par Fonds pour les Société de Gestion* : "Toutes les principales informations financières et extra-financières relatives aux OPC sont accessibles sur le site Internet ([www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)) en conformité avec la réglementation des OPC, l'article 173 de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et le décret d'application de l'Article 224 du Grenelle 2 de l'Environnement pour les sociétés de gestion de portefeuille." (ibid, p. 36).

L'entité précise : "On retrouve sur le site internet les contenus suivants : Code de transparence AFG/FIR pour les fonds labellisés ISR et GREENFIN; Documents réglementaires (DICI, prospectus et règlement) ainsi que la fiche produit; Reporting mensuel;

Rapport annuel intégrant le reporting « Art. 173 » pour les fonds concernés (encours supérieur à 500 millions d'Euros)." (ibid, p. 36)

### Structure de la Publication des Informations

*Table de Concordance* : L'entité propose une table de correspondance (p. 42), situant les axes de son exercice de reporting extra financier.

*Structure* : L'entité présente la gouvernance ESG (p. 3), la démarche d'analyse ESG, l'implémentation de l'ESG à la gestion, la démarche d'engagement (p. 28), la communication (p. 36), et sa politique RSE (p. 38)

## Stratégie de communication sur le climat

### Stratégie de Communication aux Clients et/ou Bénéficiaires

*Description et Explication de la Stratégie climat* : L'entité indique avoir publié en 2019 un guide pédagogique de la finance durable : "L'environnement, le changement climatique, la préservation de la biodiversité mais également l'emploi, l'égalité homme/femme et le respect des droits humains sont autant de thèmes qui préoccupent nos clients. C'est pour répondre à ces préoccupations que nous avons travaillé à la publication d'un guide de la finance durable. Sa vocation est de permettre une meilleure compréhension de ces enjeux, d'appréhender ce vocabulaire spécifique et ses particularités. Ce guide pratique permet également de soutenir nos réseaux de distribution dans la commercialisation de notre offre responsable en leur apportant un apport technique essentiel dans le conseil et la vente de solutions en investissement durable." (ibid, p. 36)

### Disponibilité et Clarté de l'Information sur le Climat

*Éléments de Pédagogie* : L'entité présente l'ensemble de ses sources d'analyses ESG (p. 8) en clarifiant chaque prestation apportée, explique les fondements de son analyse climat - environnement et de chaque indicateur utilisé (pp. 12-14), et propose du recul sur sa démarche de recherche de prestataire climat (ibid, 14).



L'entité produit une liste des démarches d'engagement collaboratif, de l'année d'exercice et des années passées (pp. 31-32).